

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Roofpaint (Aquaplan)

Version:3

Date de révision: 03/09/09

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation	Roofpaint (Aquaplan)
Utilisation de la substance / préparation	Renovation d'ardoises, shingles, tuiles & plaques ondulées.
Identification de la société / entreprise	Atab nv d' Herbouvillekaai 80 B-2020 Antwerpen Belgium Tél: +32 (0)3 248 30 00 Télécopie: +32 (0)3 248 37 77 E-mail: patrick.hartmann@atab.be
Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant):	FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59 B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux:	aucun
Risque(s) spécifique(s):	aucun

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation:	Mélange de résines acryliques et matière(s) de remplissage.
Composant(s) contribuant aux dangers:	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique du diéthylèneglycol - N° Id.: 603-096-00-8 - N° CE:: 203-961-6 - N° CAS:: 112-34-5 Conc. (% pds):(%): 1 &lt; C &lt;= 5 - Classification: • Xi; R 36 •</li><li>• dispersion aqueuse d'une polymère à base d'acrylzuurester et styrène Conc. (% pds):(%): 40 &lt; C &lt;= 50 - Phrase(s) R: 52/53</li><li>• hydrocarbure aliphatique chloré Conc. (% pds):(%): 0,5 &lt; C &lt;= 1 - Symbole(s): N - Phrase(s) R: 64-66-50/53</li><li>• biocide à base de carbendazim, terbutryne et pyriithionzink Conc. (% pds):(%): 0 &lt; C &lt;= 0,5 - Symbole(s): Xn N - Phrase(s) R: 20-41-50/53</li><li>• 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique du diéthylèneglycol - N° Id.: 603-096-00-8 - N° CE:: 203-961-6 - N° CAS:: 112-34-5 Conc. (% pds):(%): 1 &lt; C &lt;= 5 - Classification: • Xi; R 36 •</li></ul>

## 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux:	Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
Inhalation:	Air frais, repos.
Contact avec la peau:	Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.
Contact avec les yeux:	Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
Ingestion:	En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel a un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s):	mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), poudre, eau pulvérisée.
Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Aucun.
Méthode(s) spéciale(s):	Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Risques spéciaux:	Vu la présence de solvants organiques: - Un incendie produira une épaisse fumée noire. - L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Roofpaint (Aquaplan)

Version:3

Date de révision: 03/09/09

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Porter un appareil respiratoire autonome.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s): Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Précaution(s) pour la protection de l'environnement: Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

Méthode(s) de nettoyage: Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s): Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales. Observer les réglementations de la protection du travail.

- Mesure(s) d'ordre technique: aucun

- Conseil(s) d'utilisation(s): Pas de recommandations spéciales. Les emballages déjà ouverts doivent être refermés soigneusement et maintenus debout de manière à éviter toute fuite.

Stockage

- Précaution(s): Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

- Condition(s) de stockage: Conserver à des températures comprises entre 0°C et 30°C. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètre(s) de contrôle:

- Limite(s) d'exposition:

Protection individuelle:

- Protection des voies respiratoires: Pas nécessaire.

- Protection des mains: Des crèmes protectrices peuvent être utiles pour les parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc nitrile, gants en Néoprène, gants en latex.

- Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié

- Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

Mesure(s) d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Aspect: liquide visqueux

- Couleur: auberg. / gris / rouge / noir

- Odeur: acrylique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Roofpaint (Aquaplan)

Version:3

Date de révision: 03/09/09

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

- PH:	7
- Point / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
- Point d'éclair:	niet van toepassing
- Limites d'explosivité:	aucun
- Densité relative (eau = 1):	1.30
- Viscosité:	+/- 10000 cps
- Hydrosolubilité:	partiellement miscible
- Liposolubilité:	aucun
- Solubilité aux solvants:	aucun

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

Produits de décomposition dangereux La combustion produit des gaz irritants.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information(s) générale(s): Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Toxicité aiguë

- Inhalation: aucun
- Contact avec la peau: Pas d'irritation de la peau.
- Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- Ingestion: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information(s) générale(s): Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.  
Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Effets sur l'environnement: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Effets nocifs divers

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés: Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

Information(s) supplémentaire(s):

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s): non réglementé.

Numéro ONU aucun

Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID)

Voies maritimes (IMDG)

Voies aériennes (ICAO/IATA)

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément aux directives de la CE traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## Roofpaint (Aquaplan)

Version:3

Date de révision: 03/09/09

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

N° CE:	Non applicable.
Symbole(s):	Aucun selon les directives CE.
Phrase(s) R:	52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrase(s) S:	61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
Information(s) complémentaire(s):	COV valeurs limites (cat A/i) 140 g/L 2007; 140 g/L 2010 Le produit contient 85 g/L.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	R36 Irritant pour les yeux. R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R64 Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel. R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R20 Nocif par inhalation. R41 Risque de lésions oculaires graves.
Avis ou remarques importantes:	Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.
Utilisation de la substance / préparation	Renovation d'ardoises, shingles, tuiles & plaques ondulées.
Restrictions:	Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.
Historique	
- Date de la première édition:	26/01/07
- Date de la révision précédente:	06/11/08
- Date de révision:	03/09/09
- Version:	3
Réalisé par:	P. Hartmann